

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 17 avril 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 avril 2025

Présents : M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc (arrivé à 19h10), Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h05), Mme URBAIN Sandrine, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, M. VAGINAY Laurent, Mme VAGINAY Hélène (arrivée à 19h10), Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h10), M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAGE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents :

34

Nombre de votants :

39

Excusés : M. GROSDENIS Henri, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, Mme DUJELET Isabelle remplacée par M. VAGINAY Laurent, Mme TROUILLET Nelly.

Pouvoirs : M. GROSDENIS Henri à M. VALORGE René, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain à M. DESCAGE Guillaume.

Election d'un secrétaire de séance : M. BUTAUD Jean Charles (Ecoche).

N°2025/N°089

OBJET : ZONE POUILLY SOUS CHARLIEU – VALIDATION DES TRAVAUX DE VOIRIE RUE AURIOL

Monsieur Michel LAMARQUE, Vice-Président en charge de l'économie, indique que la zone des Beluzes à Pouilly-sous-Charlieu la rue Jacqueline Auriol, première rue à droite en entrant sur la zone, a besoin de subir une rénovation complète.

Des nids de poule se sont formés à plusieurs endroits. Et au vu de la circulation importante en véhicules légers et en poids lourds, il est nécessaire dans un premier temps d'enlever l'enrobé existant, de terrasser sur une épaisseur importante ; et dans un second temps, un nouvel enrobé sera réalisé.

Pour l'ensemble de ces travaux, l'entreprise THIVENT propose un devis pour un montant de 98 999,73 € HT. Au vu du montant, considérant le décret n° 2024-1217 du 28 décembre 2024 relatif au seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de travaux, publié le 28 décembre 2024, ayant pour objet de proroger jusqu'au 31 décembre 2025 ce seuil temporaire. Ce seuil, fixé à 100 000 euros, s'applique aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter de cette date.

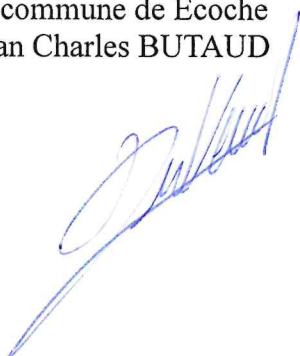
Les travaux sont prévus sur route barrée. Les entreprises situées rue Jacqueline Auriol seront prévenues des travaux. Seule une entreprise est ouverte la première semaine et la troisième semaine d'août : Addev Materials. Des solutions provisoires devront être envisagées pour que

l'entreprise puisse fonctionner. Une réunion avec l'entreprise Thivent sera programmée après la validation du présent devis.

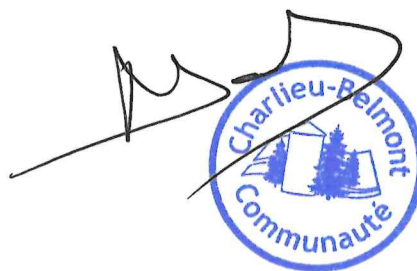
Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide le devis de l'entreprise Thivent pour un montant de 98 999,73 € HT,
- autorise M. le Président à signer le devis,
- dit que la dépense est prévue au budget principal en investissement (programme 47).

Le Secrétaire de séance
de la commune de Ecoche
M Jean Charles BUTAUD



Le Président de la Communauté Représentant
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250417-2025-089-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025
Publication : 22/04/2025